



# L'écureuil



Sculptures réalisées par les élèves de la classe de Madame Chasselin et Madame Perez

**MARCILLY – Juin 2012**

IPNS

## **ANNE MA SŒUR ANNE NE VOIS-TU RIEN VENIR ?**

### **POLE PETITE ENFANCE QUAND ARRIVERAS-TU ?**

#### **Faut-il parler à ce sujet de L'ARLESIENNE ou du RADEAU DE LA MEDUSE ?**

Ce projet initié pour sa partie crèche dès janvier 2009 s'est enlisé depuis 3 ans dans les études, débats, hésitations, reports... d'un Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée (CCPA) à l'autre. Issu d'une charte de territoire élaboré laborieusement, il a été retenu dans sa structure actuelle à l'unanimité lors de la séance du Conseil Communautaire du 18 mai 2010

Depuis juillet 2011, à partir d'un cahier des charges établi par l'assistant au maître d'ouvrage, la S.E.D.L., organisme d'études à capitaux publics, le jury de concours, réuni 2 fois, a retenu comme architecte, parmi 27 candidatures, ARCH-AAGROUP de St Etienne. Depuis, l'avant-projet a été soigneusement examiné par un groupe de travail restreint en présence de l'assistant au maître d'ouvrages et des concepteurs. L'avant-projet détaillé a fait l'objet de modifications demandées par les professionnels de la Petite Enfance notamment les responsables de la crèche MOME ASTREE à Ste Agathe la Bouteresse. Le programme de réalisation présenté a retenu comme objectif d'ouverture septembre 2013.

Le dépôt du permis de construire en Mairie de Marcilly (délai maximum d'instruction 6 mois) prévu dès février 2012 fait depuis l'objet de reports successifs à l'ordre du jour du Conseil CCPA pour des raisons diverses contestées par la commune. Le prochain Conseil de la CCPA, à Marcilly le Châtel, le 11 juillet 2012 devrait enfin se prononcer sur ce point. L'absence de décision remettrait déjà en cause la date d'ouverture annoncée.

Mais une autre cause d'incertitude porte sur le financement de ce projet ambitieux pour cause d'insuffisance de subventions attendues.

Il appartient donc au conseil de la CCPA de confirmer ou non son choix actuel plaçant le Pôle Petite Enfance en tête des investissements communautaires avec ses conséquences financières à assurer quel que soit le cas retenu.

Il est certain que l'attente d'une 2<sup>ème</sup> crèche s'est surtout exprimée sur la commune de Marcilly le Châtel. Cet investissement relevant de la compétence communautaire, la municipalité a fait toute confiance à la CCPA pour mener à bien ce projet regroupant Crèche, Rassemblement d'Assistantes Maternelles (RAM) et Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) en vue de satisfaire des besoins de l'ensemble de la population des 18 communes.

A ce jour, 18 juin 2012, le Conseil Municipal qui suit régulièrement l'évolution du projet est dans l'expectative, doute de l'esprit de solidarité intercommunale. Il attend une information sûre et précise sur la volonté de réalisation dans les délais prévus d'un équipement fortement attendu.

Juillet dissipera-t-il le brouillard sur cette affaire ?

**Le Maire de Marcilly le Châtel  
Louis BOUCHET**

# MAIRIE - INFOS

## AVIS A LA POPULATION

### EAU POTABLE SAUR

#### Lundi 2 Juillet : COUPURE GENERALE DU RESEAU D'EAU POTABLE

En raison d'une intervention importante d'entretien sur le réseau de la commune, la distribution d'eau potable sera interrompue sur la journée. Les travaux concernent notamment :

- la pose d'une vanne au Vieux Bourg, à proximité de l'église
- le remplacement d'une vanne au Bizay
- le remplacement d'une vanne au Gipon

Les hameaux de Say et Maure alimentés différemment ne sont pas concernés.

### BUREAU POSTAL - LA POSTE

#### Du 30 juillet au 18 août 2012

Ouverture limitée au matin de 9h30 à 12 h

Fermeture après-midi

Réouverture le lundi 20 août aux horaires habituels, soit :

- lundi de 13h à 15h
- mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h  
de 13h30 à 15h
- samedi de 9h30 à 12h



### PERSONNEL

Eric LATOUR a depuis le 15 Août 2011 assuré efficacement le remplacement d'Eric VELUIRE durant son absence et sa reprise à mi-temps. Eric VELUIRE à la suite de la dernière visite à la Médecine du travail a été reconnu apte à la reprise à 100% de son activité au 20/06/2012. Eric LATOUR a donc laissé avec quelque regret Marcilly Le Châtel où il a su se faire apprécier et a mérité notre reconnaissance.



### MAISONS FLEURIES

Si certains habitants voulaient tenter comme la commune de s'inscrire au concours départemental des Maisons Fleuries, le bulletin d'inscription peut être retiré au secrétariat de Mairie

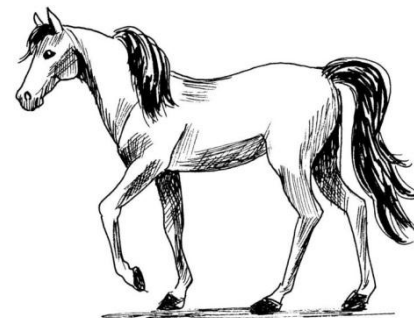
## **LABELLISATION DE MARCILLY LE CHATEL DANS LA CATEGORIE DES VILLAGES ETOILES.**

Les efforts de la commune pour obtenir des économies d'énergie dans le domaine de l'éclairage public ont été remarqués par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN). Elle nous a adressé une demande de labellisation pour 2013 qui lui sera retournée. 5 communes ont été distinguées jusque-là dans la Loire : La Chamba – Boisset St Priest – Leigneux – Planfoy – Pélussin



## **CHEVAUX EN LIBERTE**

Dans la nuit du 17 au 18 Avril, 2 beaux chevaux (dont l'un sans licol) avaient pris la RD 8, tous feux éteints, comme terrain d'entraînement. Gendarmes, Maire et automobilistes complaisants ont réussi à les mener au pré derrière le Relais du Châtel, n'ayant pu avoir connaissance de leur propriétaire. Le lendemain matin les deux belles bêtes pouvaient regagner leur parc dont la clôture avait été cisailée. Une plainte a été déposée. Vu la difficulté rencontrée par le Maire pour l'identification du propriétaire, il est demandé aux responsables de la garde des chevaux sur divers parcs dans la commune de se faire connaître en Mairie et d'y donner les moyens de les joindre en cas d'incident.



## **RAPPEL DES PERIODES DE BRULAGE INDIQUEES PAR LE S.D.I.S**

Le brûlage est accepté sur autorisation délivrée par la commune du 1<sup>er</sup> Octobre au 28 Février et du 1<sup>er</sup> Mai au 30 juin.

Le brûlage est strictement interdit durant les mois de Mars – Avril – Juillet – Août et Septembre.

## **DEGRADATIONS COUPABLES**

En début d'année, la commune s'est dotée d'un défibrillateur installé à gauche de l'entrée des logements du bâtiment Amasis, à proximité de la boîte postale.

Coût : 2163.13 €

Branchement : 430.80 €

Peu de jours après l'appareil a disparu (vol, malveillance ?), reste le contenant vide.

Cette atteinte au patrimoine public est à mentionner parmi d'autres :

- \* tags
- \* descellement d'un panneau de stationnement récemment
- \* wc public volontairement sali
- \* détérioration volontaire des massifs de fleurs



Il est fait appel au sens civique de chacun et à sa vigilance.

# BREVES COMMUNALES

## A PROPOS DE ....

### ECONOMIE LOCALE

- **Installation au lieu-dit « La gare » de « La pension du Châtel – Canine Féline »**, prête à accueillir chiens et chats

**Responsables** : Marie-France et Patrick. Tel : 04 77 76 30 44

*Diplômée d'état en élevage canin.*

*Expérience en clinique vétérinaire et en nutrition canine et féline.*

*Moniteur et éducateur canin diplômé.*

*Agréé et habilité préfecture pour la formation des propriétaires des chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories*

\* Boxes carrelés et chauffés avec courettes individuelles.

\* Parcs de détente

Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 – de 15h à 19h30 sauf dimanche et jours fériés.

- **Projet d'installation équine** au lieu-dit « Les Bruyères » (Bois de Chabet près de Montverdun) sur les bâtiments situés à Marcilly Le Châtel et terrains sur Marcilly Le Châtel et Montverdun soit près de 20 ha, acquis récemment. M et Mme Christophe et Laurie PONSOT (« snif » Brevet d'Etat) mettront en place un centre d'élevage de chevaux – des chambres d'hôtes – un accueil de chevaux en pension. A suivre...

- **Artisan nouveau** : AURélec M. Aurélien RIVORY : La Garde

*Electricité : neuf – rénovation – chauffage – dépannage - mise en conformité*

Tel : 06 07 99 27 69 – [aurelien.rivory@gmail.com](mailto:aurelien.rivory@gmail.com)

- **Soins de Beauté : Jeanne** Chemin des Corbines

*Esthétique et ongles*

*Coiffure à domicile et modelages*

Tel 04 77 24 35 30 – 06 17 51 39 47

- **Zen et Sens M** Corbes

*Modelage aux huiles essentielles – Massage de bien-être – Relaxation en profondeur -*

*Détente corporelle – Réflexologie plantaire – Sauna*

Tel 06 47 10 21 69

- **Mme GRAF** exerce en auto-entreprise pour les prestations suivantes :

*Service à domicile : ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans, accompagnement de personnes, courses...*

Tel 04 77 76 32 14

### INFORMATIONS SUR 2 SERVICES PUBLICS

- **Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S)**

Après plusieurs entretiens avec les responsables des unités d'interventions de Montbrison (Pompiers professionnels) et de Boën sur Lignon (Pompiers volontaires) sur l'ordre de rattachement professionnel qui aurait conduit à une sectorisation de la commune en 3 puis 2 parties, le Conseil Municipal a confirmé le maintien de la totalité de la commune sur l'unité de Boën sur Lignon en 1<sup>er</sup> appel et Montbrison en 2<sup>ème</sup> appel.

## - Service du courrier – La Poste

La Poste ainsi que le S.D.I.S ci-dessus ont insisté sur la nécessité de procéder rapidement à la mise en place de numéros par bâtiment, la plupart des communes voisines l'ayant réalisée.

Au Conseil Municipal de Mai 2012, le Maire a proposé d'engager de suite l'étude préalable à l'inventaire des voies, à leur dénomination et à l'identification des bâtiments par numérotation. Un premier groupe de travail a été institué avec Messieurs Louis BOUCHET – Jean-Louis GENEYTON – Jean VERNAY – Jacques ZANTEDESCHI. Il s'est rendu le vendredi 8 juin à Sail sous Couzan qui vient d'achever l'opération et procèdera dans les prochaines semaines au premier travail préparatoire qui conduira probablement à rencontrer les habitants pour avis.

Une réunion publique sera proposée pour présentation du projet qui pourrait être réalisé sur 2013-2014.



*Exemple à Sail*

## FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la commission fleurissement se charge de repérer les maisons fleuries à primer durant la semaine précédant la fête patronale.

La municipalité fait un gros effort pour rendre notre commune accueillante pour ses habitants et les touristes.

Cette année, Marcilly le Châtel est inscrit au concours des villages fleuris, organisé par le Conseil Général de la Loire.

L'horticulteur Vernet de Montbrison est toujours notre fournisseur.

Pour le plaisir de tous, redoublez d'effort et bon jardinage.



**Rappel :** La remise des prix se fera le jour de la fête, juste avant le vin d'honneur dans le jardin en face de la mairie.

## INFORMATION SUR PROJETS DE DEUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### - SYDEMER : *Syndicat Mixte d'étude pour le traitement des Déchets Ménagers et assimilés Résiduels*

Voir ci-joint pages de présentations destinées aux habitants des 9 communautés de communes ou d'agglomération concernées soit le sud du département. Le nord autour de Roanne développe son propre projet. 4 scénarios sont présentés en vue d'un choix à arrêter en Juillet 2012. Il semble que se dégage une option vers l'un des deux scénarios, 2 ou 3 soit le 2 centralisé, soit le 3 intermédiaire prévoyant 2 unités de traitement : un centre de tri – une unité d'incinération.

A savoir :

- Le centre d'enfouissement de Roche la Molière devrait s'arrêter en 2026.
- Le choix du ou des sites devrait intervenir en été 2013
- La réalisation du scénario retenu demandera environ 10 ans.

A retenir :

S'agissant des déchets ménagers et assimilés résiduels actuellement enfouis, il faut poursuivre l'effort de réduction de leur volume, notamment par compactage individuel, choix des emballages recyclables.

## - S.C.O.T Loire Centre : *Schéma de Cohérence Territoriale Loire Centre* (Dossier consultable au secrétariat de Mairie)

Présentation à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, le 14 mai 2012 du syndicat constitué entre 7 communautés de communes. Syndicat présidé par Christian BERNARD, maire de Marclopt, étude confiée à l'Agence d'Urbanisme EPURES de la région stéphanoise. Voir ci-joint les principes du S.C.O.T exprimés dans la loi du 12/07/2010. Dans le département de la Loire, ces 7 communautés de communes se sont réunies pour satisfaire à l'obligation légale avant 2016. Les autres communautés du département relèvent d'un S.C.O.T au Nord (Roannais) et au Sud (de Montbrison à St Etienne), ce dernier rejeté par le tribunal administratif en 2012.

### A L'INTENTION DES CONDUCTEURS (TRICES)

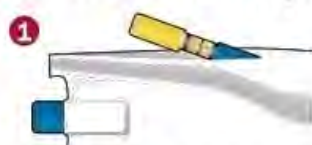
#### - La vitesse de circulation dans l'agglomération

Elle est limitée à 50 km/h, s'applique à tous véhicules motorisés (autos, motos, camions, engins, quads...). Le non-respect peut être sanctionné d'une part pour l'excès de vitesse, d'autre part pour la nuisance sonore engendrée par certains véhicules. S'agissant de sécurité et de sociabilité, cette réglementation doit être comprise dans l'intérêt de tous.

Le radar pédagogique est revenu sur la commune en juin et a été placé au Ravat sur la route de l'école où trop souvent des conducteurs (ou trices) trop pressés (ées) ont entraîné des plaintes des habitants du quartier. Zone mise pour un temps sous surveillance afin de créer un comportement durable de modération de vitesse.

#### - Obligation d'éthylotest dans son véhicule à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012

### Le mode d'emploi de l'éthylotest



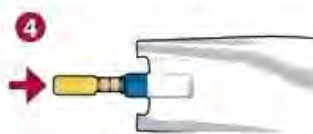
1 Sortir le tube test du ballon.



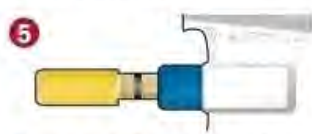
2 Enfoncer les 2 extrémités du test en appuyant fortement.



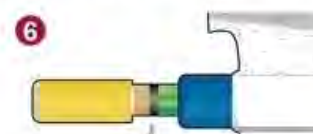
3 Souffler dans l'embout pour gonfler complètement le ballon en une seule fois.



4 Insérer le tube de réactif (côté bleu) dans l'embout bleu.



5 Presser le ballon pour le vider lentement et entièrement.



6 Attendre 2 mn pour le résultat.

Si les cristaux sont **jaunes** : pas d'alcool, test négatif.

Si **vert** : il y a de l'alcool. Si le vert atteint ou dépasse le trait central, le test est positif. Le taux d'alcoolémie est égal ou supérieur à 0,5 g/l dans le sang. On ne doit pas conduire.

**Attention :**  
Le taux d'alcoolémie maximum est atteint au moins 30 mn à 1 h après le dernier verre d'alcool.

On les trouve en pharmacie, en supermarché....

## - Campagne de la Prévention Routière contre le portable au volant et l'alcoolémie :

### 5 recommandations à propos de l'utilisation du portable :

1. Ne téléphonez jamais en roulant
2. Eteignez de préférence votre téléphone avant de prendre la route ou bien mettez-le sur messagerie ou en mode vibreur. N'y répondez jamais lorsque vous conduisez même s'il s'agit d'un appel urgent.
3. Si vous êtes accompagné, demandez à un passager de répondre à votre place.
4. Pour passer un coup de fil ou récupérer vos messages : arrêtez-vous dans un lieu adapté, c'est-à-dire, ni sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute, ni en double file ou au feu rouge en ville.
5. Si vous téléphonez à quelqu'un et qu'il est au volant, mettez fin de vous-même à la conversation.



### Code de la route

#### *Sur l'utilisation du portable*

\* L'usage d'un téléphone tenu en main au volant est formellement interdit. Le contrevenant s'expose à une amende de 135 € et au retrait de 3 points de son permis de conduire.

\* Même avec un kit mains libres ou une oreillette, la responsabilité du conducteur en cas d'accident peut être retenue au motif qu'« il doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent »  
(article R.412-6)

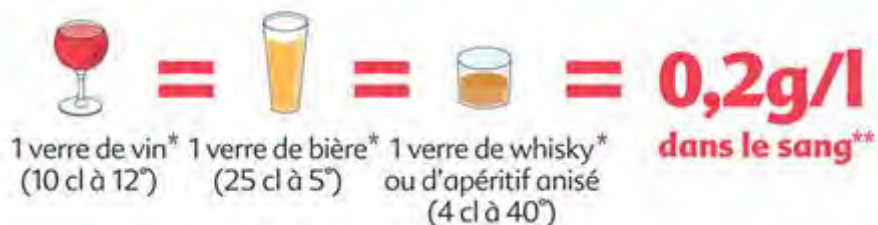
#### *Sur le taux d'alcool dans le sang*

Le risque d'accident mortel augmente en fonction du taux d'alcool :

- \* à 0,5 g/l il est multiplié par 2 ;
- \* à 0,8 g/l il est multiplié par 10 ;
- \* à 1,2 g/l il est multiplié par 35 !

**La même quantité d'alcool n'a pas les mêmes effets chez tout le monde.** Le taux d'alcool est influencé par de nombreux facteurs : sexe, poids, durée d'absorption... D'autres facteurs augmentent les effets de l'alcool : prise de certains médicaments ou de drogue, stress, fatigue...

Hors ces éléments aggravants, retenez que :



\* = 10 grammes d'alcool pur

\*\* en moyenne chez un homme de 75 kg, et même 0.3 g/l dans le sang chez une femme de 60 kg



## Quel est l'avenir du traitement des déchets ménagers résiduels dans le sud de la Loire ?

### Quel est le territoire concerné ?



### Quelques données chiffrées aujourd'hui

- 204 communes
- Plus de 596 000 habitants
- Environ 350 000 tonnes de déchets ménagers produits dont 250 000 tonnes de déchets résiduels (c'est-à-dire restants après une collecte sélective ou séparative des éléments valorisables).

### Quels sont les types de déchets concernés ?

Les déchets concernés par l'étude du SYDEMER sont les déchets ménagers et assimilés résiduels (DMAR) comprenant :

- Les ordures ménagères résiduelles après collectes sélectives (OMR).
- Les déchets types encombrants collectés en déchèteries et non valorisés.
- Les déchets résiduels des communes (déchets de nettoyage et d'activité des services municipaux, etc.)
- Les refus des centres de tri et des installations de valorisation des déchets verts.

### Qu'est-ce que le SYDEMER et quelles sont ses missions ?

Le SYDEMER, Syndicat mixte d'étude pour le traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels du Stéphanois et du Montbrisonnais, vous présente les axes étudiés en matière de mise en oeuvre d'une filière de traitement.

Quatre scénarios ont été analysés selon des critères techniques, économiques, environnementaux et sociaux. Ils sont soumis à une phase de concertation publique qui permettra de dégager les solutions plébiscitées.

Le SYDEMER, structure publique, mandatée sur un projet d'utilité publique, a été créé par arrêté inter-préfectoral de la Loire et du Rhône fin 2008 afin d'assurer quatre missions :

- La détermination d'une filière de traitement
- L'étude des scénarios comprenant les analyses techniques et environnementales en cohérence avec le PDEDMA (Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés) de la Loire
- La détermination du ou des sites d'implantation
- L'acquisition du (des) site(s) retenu(s)

Le SYDEMER est porté par des élus locaux. La présidence est assurée par Philippe ROBERT, également Vice-président de Saint-Étienne Métropole en charge du traitement des déchets. Deux vice-présidents ont été nommés : Yves LACHAUD, représentant la Communauté d'agglomération Loire-Forez et Alain MARQUET, représentant la Communauté de communes (CC) du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Ils sont accompagnés par six autres membres du bureau issus des territoires concernés par le projet : Gilles CHAVAS (CC Pilat Rhodanien), Pierre DREVET (CC Pays d'Astrée), Julien DUCHÉ (CC Feurs en Forez), Christian FAURE (CC Collines du Matin), Jean Paul FLECHET (SIMOLY) et Jacques LAFFONT (CC Pays de St Galmier).

Trois instances sont en charge de la gouvernance de ses compétences : un bureau dont les élus sont cités ci-dessus, un comité technique ainsi que le comité syndical, instance décisionnelle composée de 34 membres élus du territoire.

## A combien estime-t-on les quantités de déchets à traiter ?

On estime à 235 000 tonnes la quantité de déchets ménagers résiduels produits par an à l'horizon 2030. Les principaux producteurs de ces déchets sont les habitants des 204 communes concernées par le SYDEMER.

Ces 235 000 tonnes tiennent compte des objectifs du Grenelle de l'environnement et du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de la Loire, tant en matière de diminution de la production que de valorisation des déchets.

Les 9 collectivités membres du SYDEMER encouragent la diminution de la production et mettent en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs :

- une diminution des ordures ménagères de 5 kg par habitant et par an pendant 10 ans
- 45% de valorisation des déchets ménagers
- un taux de recyclage des emballages ménagers et journaux-magazines de 75%

## Quel est le projet étudié par le SYDEMER ?

Actuellement, les déchets résiduels sont confiés à une société, propriétaire et exploitante de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Borde Matin à Roche-la-Molière. Aucune valorisation des déchets ménagers résiduels n'est effectuée, avant stockage, sur ce site. Par ailleurs, sa durée de vie est limitée à 2026.

L'enjeu pour le SYDEMER est donc de mettre en place, avant cette échéance, une filière de valorisation-traitement des déchets ménagers résiduels plus vertueuse pour l'environnement.

## Quels sont les principaux sous-produits et leurs débouchés possibles ?

Les études conduites sous l'impulsion du SYDEMER permettent d'identifier les débouchés pour deux types de sous-produits :

### 1 Le compost :

Le compost est un amendement organique qui peut être utilisé en agriculture, mais aussi pour l'entretien des espaces verts, etc. Il est produit à partir des matières biodégradables extraites des ordures ménagères résiduelles.

Le compost ainsi produit serait de l'ordre de 30 000 tonnes par an destinées au monde agricole. Le contexte est favorable sur le territoire du SYDEMER qui dispose de partenaires potentiels.

### 2 L'énergie :

Certains procédés de traitement des déchets ménagers s'accompagnent de la production d'énergie valorisable qui peut-être récupérée sous la forme de :

- **Biogaz** issu de la méthanisation. Celui-ci peut être injecté dans les réseaux de gaz naturel ou utilisé comme carburant.
- **Chaleur ou électricité**
- **Combustibles solides de récupération (CSR)** préparés à partir des déchets

En matière de valorisation énergétique des déchets, plusieurs réseaux sont immédiatement utilisables : le réseau de gaz naturel est bien développé sur le territoire ; les réseaux de distribution électrique sont nombreux.

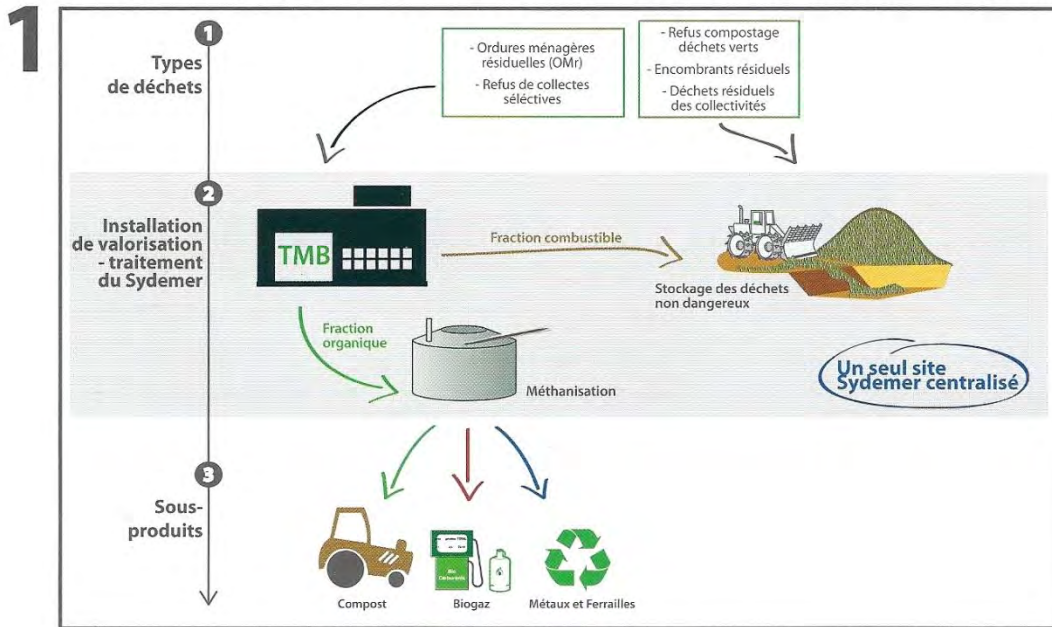
Les réseaux de chaleur restent à développer et les débouchés pour les combustibles solides de récupération sont en émergence.

## Quels sont les scénarios étudiés ?

### Scénario 1 - centralisé :

Tri mécano-biologique (TMB) + Méthanisation

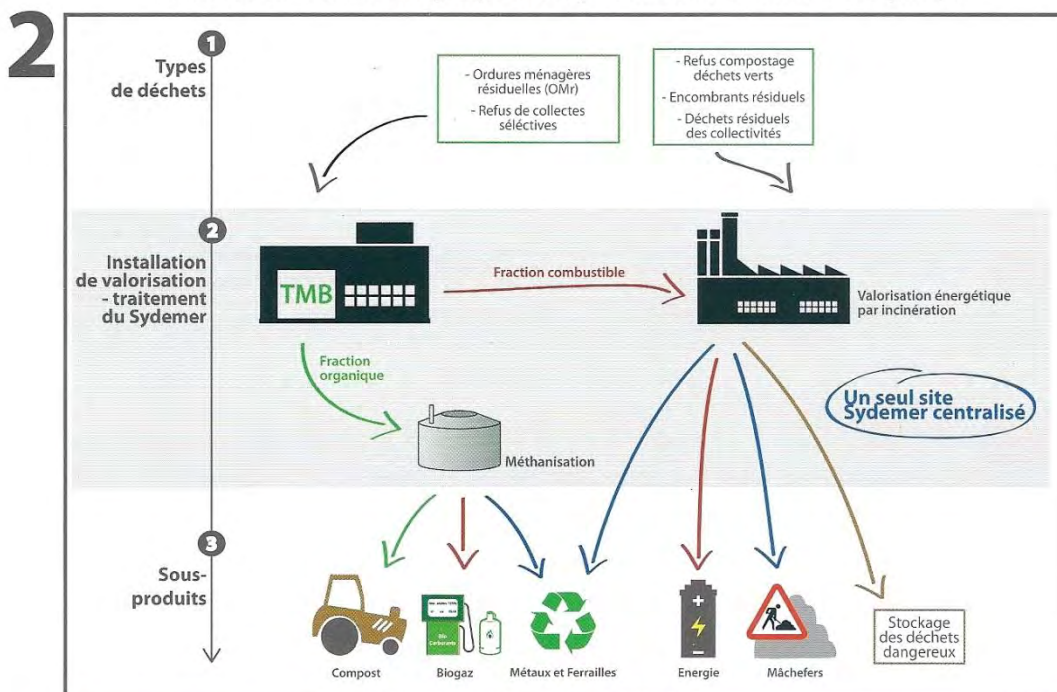
+ Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) pour fraction résiduelle non organique



### Scénario 2 - centralisé :

Tri mécano-biologique (TMB) + Méthanisation

+ Unité de valorisation énergétique (UVE) pour fraction résiduelle non organique



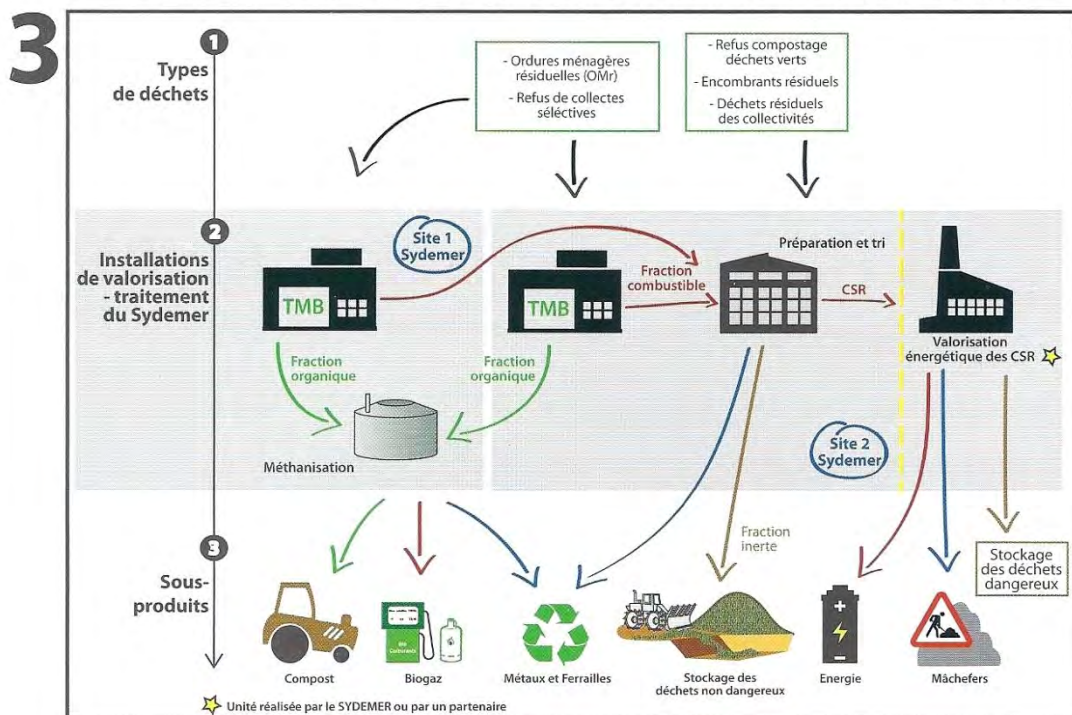
**Légende :**

→ Finalité : valorisation de matière

→ Finalité : utilisation énergétique

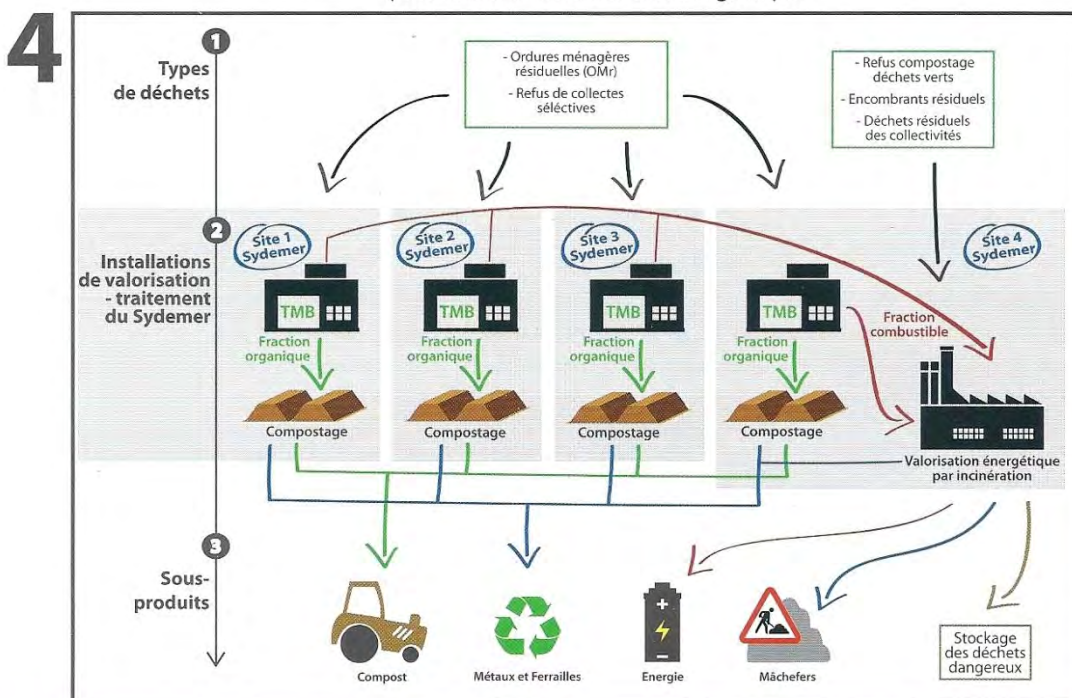
### Scénario 3 - intermédiaire :

Tri mécano-biologique (TMB) + Méthanisation + Filière de préparation et de valorisation des combustibles solides de récupération (CSR) pour fraction résiduelle non organique



### Scénario 4 - décentralisé :

Tri mécano-biologique (TMB) + Compostage + Unité de valorisation énergétique (UVE) pour fraction résiduelle non organique



→ Finalité : utilisation agricole

→ Finalité : stockage

Pour répondre aux objectifs de valorisation et traitement des déchets ménagers résiduels, le SYDEMER s'est concentré sur l'étude de quatre scénarios « multi filière », qui impliquent une combinaison de différents procédés de traitement.

Il s'agit d'apporter la solution la plus adaptée à chaque composant des déchets pour obtenir une valorisation maximale.

### De quoi est composé un scénario multi filière ?

Une ou plusieurs installations de Tri Mécano-Biologique



Une ou plusieurs unités de traitement de la fraction organique issue du tri mécano-biologique: **méthanisation ou compostage**



Une installation pour traiter la fraction non organique des ordures ménagères résiduelles et les autres déchets résiduels



**Le nouveau système de valorisation-traitement des déchets ménagers résiduels du SYDEMER**



### Qu'est-ce que le tri mécano-biologique (TMB) ?

Le Tri Mécano-Biologique des ordures ménagères résiduelles regroupe un ensemble d'équipements dont le rôle est d'effectuer un tri mécanique et biologique des différentes fractions contenues dans les ordures ménagères résiduelles :

- Une fraction biodégradable (appelée aussi fraction organique) composée de résidus de repas, papiers, cartons souillés, etc. Elle est destinée au traitement biologique, avec production d'un compost valorisable associée à la production de biogaz éventuelle.
- Une fraction « combustible » qui présente un potentiel calorifique important et peut donc faire l'objet d'une valorisation énergétique (cette fraction correspond notamment aux plastiques).
- Une fraction recyclable destinée à la valorisation matière.
- Une fraction inerte constituée de verre cassé, petits cailloux, etc.

Par conséquent, les quatre scénarios étudiés par le SYDEMER combinent les caractéristiques suivantes :

- 1 Le choix entre deux procédés de traitement de la fraction organique extraite des ordures ménagères résiduelles : compostage ou méthanisation
- 2 Le choix entre trois procédés de traitement de la fraction non organique :
  - une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)
  - une unité de valorisation énergétique par incinération (UVE)
  - une unité de préparation et de valorisation d'un combustible de substitution appelé « Combustible Solides de Récupération » (CSR)
- 3 Une implantation des installations de traitement sur 1, 2 ou 4 sites.

## La concertation

Le SYDEMER s'est engagé, dès le démarrage des études techniques, dans une démarche de concertation et de définition des critères prédominants (techniques, environnementaux/sociaux, économiques) qui permettront le choix de la filière.

Dès le printemps 2010, diverses structures régionales et locales ont été invitées à prendre part à un **Conseil Consultatif**. Cet organe de concertation est consulté aux différentes étapes clés du projet pour être informé et donner son avis. Le Conseil Consultatif s'est réuni pour la première fois en septembre 2010 et regroupe environ 20 structures (associations, services de l'Etat, chambres consulaires, etc.)

Le SYDEMER souhaite également élargir la concertation au **grand public** et organise deux réunions publiques, ouvertes à tous, en mai et juin 2012. Ces temps de rencontre permettront de présenter les 4 scénarios étudiés et de répondre aux questionnements du plus grand nombre.

### La phase de concertation, portant sur ces 4 scénarios de valorisation traitement des déchets, est...

... **une volonté du SYDEMER** : la mise en œuvre de la concertation procède d'une volonté politique. Il incombe donc aux élus du SYDEMER de veiller à sa mise en œuvre.

... **en amont du projet** : inscrite dans une logique de territoire, la concertation accompagne le projet avant que les décisions ne soient prises. Elle est une aide à la décision pour les élus du SYDEMER.

... **aussi large que possible** : à travers un Conseil Consultatif, constitué d'acteurs du territoire. Elle vise également le grand public et ne se limite pas à la population riveraine du projet.

### Quels sont les étapes de la concertation ?

- Une première phase portera sur l'examen des solutions techniques : **quelle filière ?**
- Une seconde phase portera sur l'examen des sites d'implantation potentiels : **quels lieux ?**

### La concertation selon trois principes.

1

#### L'équivalence :

Toute personne a la possibilité de s'exprimer, d'émettre un avis ou de poser une question.

2

#### La transparence :

L'information autour du projet se doit d'être claire et accessible.

3

#### L'argumentation :

Les interventions sont construites sur la base d'opinions argumentées.



### Comment vous informer et vous exprimer ?

Des réunions publiques consacrées au choix de filière (première phase) sont programmées :

**Mardi 22 mai 2012 à 19h**

Salle Forézielles à Montrond-les-Bains  
Avenue des sources - 42210 Montrond-les-Bains

**Mardi 5 juin 2012 à 19h**

Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne  
Rue Fernand Leger - 42270 Saint-Priest-en-Jarez

+ Un site internet : [www.sydemer.fr](http://www.sydemer.fr)

## Qu'est-ce qu'un SCOT ?

## Les principes

⇒ Un projet d'aménagement et un projet **politique** stratégique à 20 ans

Les 4 grands principes du SCOT :

1. L'**équilibre** entre développement rural et urbain, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers ; gestion économe et équilibrée de l'espace
2. La **mixité** sociale et la diversité des fonctions
3. Le **respect** de l'environnement
4. L'**harmonisation** à l'échelle de Loire Centre: **cohérence** des politiques sectorielles et **cohérence entre** les politiques sectorielles

⇒ Un outil de mise en cohérence et de suivi des politiques publiques  
Importance du **document** et de la **démarche**

## • Qu'est-ce qu'un SCOT ?

## Le contenu

**Un Scot est constitué de 3 documents :**

### **Le rapport de présentation**

Synthèse des trois étapes d'élaboration d'un projet (le diagnostic, les objectifs retenus, le projet final), le rapport de présentation est le "fil d'Ariane" qui assure la cohérence de l'ensemble du document, des grands principes d'aménagement jusqu'aux prescriptions retenues.

La lecture du rapport de présentation doit permettre de comprendre, principalement :

- où en est le territoire ;
- quels sont ses enjeux ;
- sur quelles bases le syndicat mixte a construit le projet ;
- comment le projet a été élaboré du point de vue de l'évaluation environnementale.

### **Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**

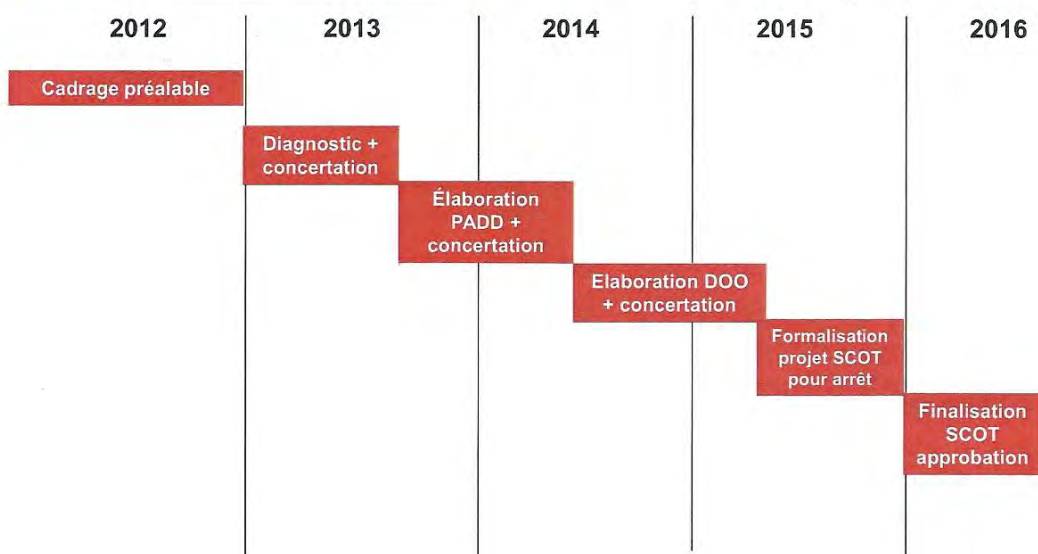
C'est un document simple, accessible à tous les citoyens, qui doit permettre de comprendre :

- quel est projet politique du syndicat mixte pour le territoire du SCOT ;
- quelles sont les grandes orientations de ce projet.

### **Le document d'orientation et d'objectifs (DOO)**

C'est l'outil de mise en œuvre du projet : il a pour fonction de traduire le PADD en prescriptions pour la planification sur le territoire du SCOT (valeur juridique). Il doit permettre de répondre principalement aux questions suivantes :

- Quelles règles le syndicat mixte se donne-t-il pour réaliser son projet de territoire ?
- Comment organise-t-il le territoire ?
- Quels sont les espaces à protéger ?
- Comment les collectivités compétentes en matière de planification vont-elles pouvoir mettre en œuvre le projet ?

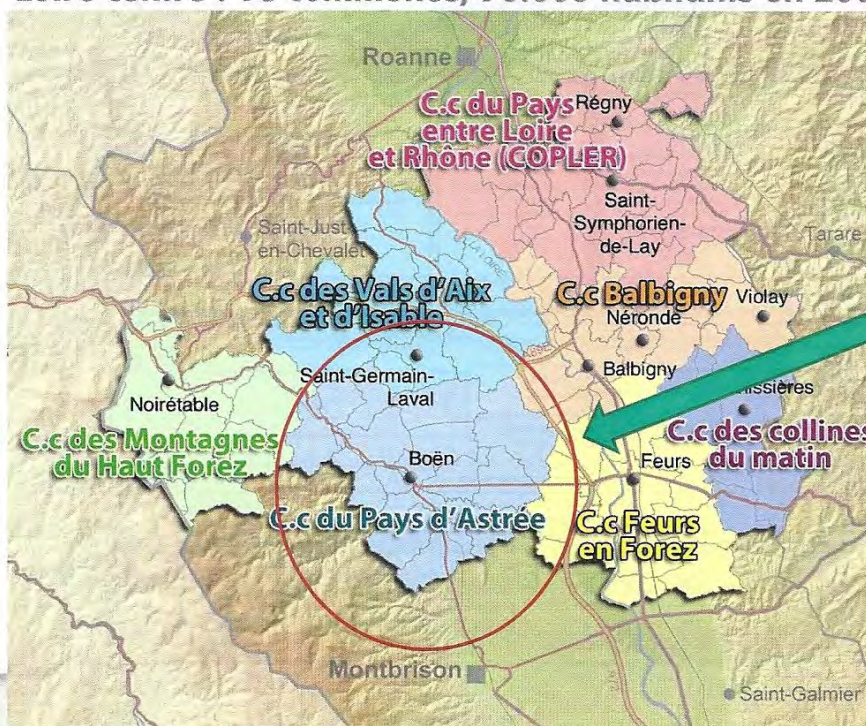


**Programme 2012** : cadrage et implication : 2 rencontres prévues avec chacune des 7 CC :  
 1/ le SCOT et les projets des CC (mars à mai)  
 2 / les objectifs du SCOT (de septembre à novembre)  
 3 / retours et débat avec le comité syndical du SCOT

CC du Pays d'Astrée

Situation dans le périmètre du SCOT

Loire centre : 93 communes, 70.000 habitants en 2009



CC du Pays d'Astrée  
 18 communes  
 13.100 habitants  
 19% de la population du Scot



## Danièle Moullier et Patricia Faye-Chazal décorées de la médaille du Mérite Agricole

Vendredi en fin d'après-midi, plus d'une centaine d'invités étaient réunis à l'occasion de la remise de décoration dans l'ordre du Mérite Agricole à Danièle Moullier et Patricia Faye-Chazal avec la distinction de Chevalier du Mérite Agricole. Sous la houlette de Robert Duclos, maître de cérémonie et lui-même titulaire de la distinction d'officier du Mérite Agricole, il était rappelé l'historique de cette distinction. Actuellement ce sont 115 membres dans le département qui sont titulaires de cette médaille.

Avant d'épingler les médailles au revers des vestons des deux dames, Robert Duclos retraçait les parcours des deux récipiendaires.

Danièle Moullier qui a exercé dans l'enseignement à Boën, s'est engagée très tôt dans les associations locales (amicale laïque, château de Boën...). En 1989 elle prendra la présidence de l'association du château de



■ Patricia Faye-Chazal et Danièle Moullier, les médaillées, et Robert Duclos, maître de cérémonie. Photo Elie Grillet

Boën. Plus récemment, très impliquée dans la vie des vignerons du Forez, elle sera élue présidente de l'association « vignes et patrimoine », une association qui a pour but de sauver les vignes et en particulier celles implantées sur le Montaubourg.

Patricia Faye-Chazal native de Marcoux et directrice de la communauté de Communes du Pays d'Astrée, a suivi un par-

cours professionnel dont le volet de l'agriculture a toujours été présent dans ses diverses activités. Engagée dans le tissu associatif local, elle œuvre en faveur du monde agricole et de la viticulture à travers les tâches de la communauté de communes du Pays d'Astrée. Robert Duclos félicitera chaleureusement les deux récipiendaires tout comme l'ensemble des personnes présentes. ■

## BOËN Eléonore Crémonèse, décoratrice de cinéma, nominée au festival de Cannes

Quelle belle histoire pour cette jeune Marcilloise que de monter les marches du festival de cinéma à Cannes ! Ce n'est pas un rêve, ni un film, mais bien la réalité pour Eléonore Crémonèse, originaire de Marcilly-le-Châtel, qui a commencé sa carrière en tant qu'assistante de production de courts métrages à Paris.

Découvrant un grand intérêt pour la décoration dans le cinéma, elle poursuit sa formation professionnelle et travaille comme assistante de décoration sur des films tournés en Allemagne, au Maroc, à Malte et en Italie.

### Des décors pour des jeux télévisés

Elle rejoint le très sélectif Master en décoration de cinéma la prestigieuse Nationale Film and Television Scholl en Angleterre. Cela va lui permettre de faire évoluer ses connaissances techniques, son imagination qui mettra en valeur histoires et personnages.



■ Construire un décor à l'échelle demande du savoir faire et de l'imagination. Photo Elie Grillet

Elle participera à de nombreux projets en construisant des décors pour des jeux télévisés et des courts métrages de fiction. Son film de fin d'études d'animation image par image de marionnettes « Head over Heels » (« sens dessus dessous »), réalisé par Tim Reckart vient d'être sélectionné à la Cinéfondation du Festival de Cannes.

Avec toute l'équipe du film, elle aura le privilège de monter les marches du festival pour présenter le film le 23 mai devant le président du jury Jean-Pierre Dardenne. Pour ce film, elle a

planifié et supervisé la totalité de la construction des décors à l'échelle 1/16 dont le principal challenge était de les faire fonctionner dans les deux sens. C'est la recherche de la stabilité et de la résistance qui constituent le plus gros du travail, d'autant que le tournage du film a duré pendant 6 mois.

Un autre projet « Paranoid », un film publicitaire, a aussi été retenu et sera en compétition à Cannes pour le prix Firefox Flicks devant un jury présidé par l'acteur américain Edward Norton. Un bon clap pour cette jeune Marcilloise ! ■

## MARCILLY-LE-CHATEL Football : l'équipe fanion de l'ESCM accède à la promotion d'excellence



■ Une belle récompense pour l'ensemble de l'équipe dirigée par Damien Debard et Yannick Bonnet. Photo Elie Grillet

C'est une saison de football qui se termine avec un titre de champion pour l'équipe fanion de l'Entente sportive Champdieu/Marcilly (ESCM) et de surcroît la montée en catégorie supérieure (promotion d'excellence).

### La meilleure défense du championnat

Une belle récompense pour l'ensemble de l'équipe dirigée par Damien Debard et Yannick Bonnet avec Sébas-

tien Baronnet, en capitaine valeureux, qui a su fédérer ses joueurs avec un état d'esprit de compétition dans le respect des adversaires. Un collectif qui a dû serrer les rangs pendant la saison hivernale avec des résultats qui n'étaient pas à la hauteur des prétentions, mais qui a bien vite redresser la barre. Cette équipe termine la saison avec au classement la meilleure défense du championnat, une place de second en attaque et un gar-

dien de but, Cédric Daragon, qui a régné en maître dans ses cages.

La rencontre jouée contre Chambéon/Magneux a été décisive et la victoire acquise a permis de jouer le dernier match contre Ecotay-Moingt en toute sérénité. Un match que les Marcillois ont remporté par 5 buts à 0. Les dirigeants et les joueurs de l'ESCM faisaient remarquer qu'ils avaient reçu un accueil chaleureux pour cette rencontre. ■

### Solution des jeux

1. Pyramide : UT – OUT – TOUR – ROUET – QUATER – ENTOURA – ROULANTE – LA FORTUNE

2. Casse-tête : 87 - 72 ; 59 - 44 ; 68 - 53 ; 93 - 78 ; 47 - 32 ; 76 - 61 ; 29 - 14 ; 32 - 17

3. Mot mystère historique : PRIVILEGES

4. Château de quartier : 1. CHABET 2. GIPON 3. PICHON 4. POYET 5. TUILERIE 6. FELINES

7. MORANDIN 8. LABARIN 9. JALOUSIE 10. REZINET 11. FONTAUBE 12. MAURE 13. CORBES

14. RAVAT

5. A tue-tête : La première personne doit serrer la main de 4 autres, la deuxième de 3, la troisième de 2 et la quatrième 1

Au total : 4 + 3 + 2 + 1 = 10 poignées de mains seront échangées

# FAMILLES RURALES



## CENTRE DE LOISIRS 2012

**Du 9 au 27 juillet 2012, les enfants de 4 à 12 ans** seront accueillis pour de nouvelles aventures, à la salle polyvalente de Trelins.

Ils vont, au cours de *la première semaine*, participer à une grande ronde des métiers : ils pourront tour à tour porter la toque d'un grand chef ou l'étoile du shérif, et même s'exercer à l'art de la poterie. La visite de l'atelier d'un souffleur de verre clôturera cette semaine sur les métiers.



*La deuxième semaine* aura pour thème le cirque, elle permettra aux enfants de s'initier à la magie et de participer à des ateliers déguisement et maquillage. Une veillée clownesque est prévue le mercredi soir. La sortie de fin de semaine se fera donc tout naturellement à l'école de cirque à Chambéon.



Enfin, *la troisième semaine* sera l'occasion de rencontrer les grands héros de dessins animés ou de TV. Une grande chasse aux trésors avec Astérix, Dora ou encore les Pokémon devrait être des plus passionnantes ! Sortie de fin de semaine à la piscine de Montbrison et inter-centre avec le centre de loisirs de Champdiéu.



**Pour les plus grands, deux séjours sont prévus :**

- **Séjour « Nature d'hier et d'aujourd'hui »** à St Just St Rambert, du 9 au 12 juillet, pour les 10-14 ans : trottinette tout-terrain, canoë-kayak, tir à l'arc, visite d'un jardin biologique.
- **Séjour « Multi-sports en montagne »** à Pélussin du 30 juillet au 2 août, pour les 8-12 ans : course d'orientation, escalade, canoë kayak, randonnée.

**Inscriptions :** vendredi 22 juin à la salle des fêtes de Marcilly à 18h30.

**Renseignements :** Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

## DON DU SANG

**Prochaine date le lundi 22 octobre**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**RAPPEL** : L'Assemblée Générale de l'Association Familles Rurales de Marcilly le Châtel aura lieu le :

**Vendredi 14 septembre 2012 à 18h30**  
**Salle du cuvage de la Césarde**

Après l'AG, auront lieu les ventes de cartes d'adhésion et les inscriptions (ou pré-inscriptions) aux activités (gym et danse notamment) pour la nouvelle saison.

## MARCHE DES VENDANGES

La marche aura lieu le **dimanche 9 septembre 2012** avec 4 circuits :

- circuit A : 6 km (1 relais)
- circuit B : 12 km (2 relais)
- circuit C : 19 km (3 relais)
- circuit D : 24 km (4 relais)

Les personnes qui souhaitent venir donner un coup de main, pour les différentes tâches :

- le débroussaillage (plutôt fin août)
- le balisage (à partir du mercredi 5 septembre)

**contacter Jean-Luc Perret au 04 77 97 58 03**

- la participation à un relais
- la confection des pâtés aux pommes (le vendredi 7 septembre matin, à partir de 8h)
- donner un coup de main le jour de la marche à la salle des fêtes

**contacter Nathalie Couchaud au 04 77 97 40 90**

Une boisson chaude sera offerte à chaque participant au départ et la bourrette avec le pâté aux pommes à l'arrivée.

Cette année des gobelets plastiques réutilisables seront en vente au départ car il n'y aura pas de gobelets jetables sur les relais, dans un souci de réduction des déchets.

N'hésitez pas à venir participer et passer un bon moment dans la convivialité.

Nous rappelons que la marche des vendanges est la seule ressource financière de notre association.

**A bientôt pour la 21<sup>ème</sup> marche des vendanges !**



## SPECTACLE DE FIN D'ANNEE : MODERN'JAZZ !

C'est samedi 9 juin 2012 qu'a eu lieu le traditionnel spectacle de danse de l'AFR de Marcilly-le-Châtel. L'événement se déroulait pour la deuxième année consécutive dans la salle Guy Poirieux à Montbrison.

Le public, fidèle et nombreux a pu apprécier les talents et les progrès des 80 danseurs âgés de 4 ans et demi à 18 ans. La soirée s'est ouverte sur un tableau réunissant tous les élèves, puis les danses se sont enchaînées sur des rythmes variés.



Les chorégraphies des deux professeurs (Sylvie MORA et Xuejing WANG) s'intercalaient avec celles des élèves qui, à travers « les ateliers », ont pu créer leur propre danse, choisir leur musique et leur costume... On peut féliciter leur travail et leur créativité !!!

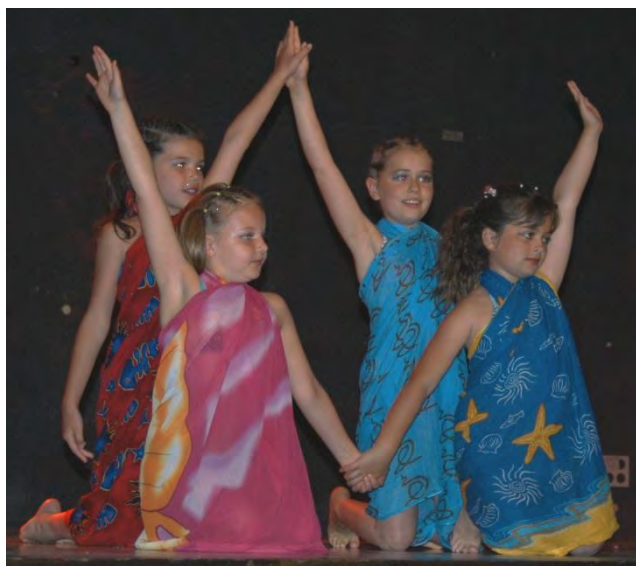
La soirée s'est achevée vers 23h30, dans une émotion non contenue... En effet, Sylvie à nouveau maman a choisi de faire une pause pour se consacrer à ses enfants. Xuejing peut ainsi prolonger son remplacement et continuer l'année prochaine le travail commencé cette année.

Merci encore à tous les bénévoles qui rendent cette soirée possible !

**Rendez-vous le 14 septembre 2012 à l'Auberge de La Césarde pour les inscriptions.**

D'ici là, si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter :

***Blandine Campoy (04 77 24 10 19) ou Sandrine Séférian (04 77 97 53 21).***



### PROCHAIN ECUREUIL

**Remise des articles : Mardi 18 septembre 2012**

(Jean Vernay) email : [jean.vernay@wanadoo.fr](mailto:jean.vernay@wanadoo.fr)

(Soyez ponctuels !)

**Agrafage : Jeudi 11 octobre 2012 à 20 h à la mairie**

# DES NOUVELLES DE L'ECOLE...

Cette année, quatre classes de l'école Jean Côte ont participé à des rencontres sportives. Au cours de ces journées les élèves de Marcilly-le-Châtel ont pu sympathiser avec ceux des écoles de Pralong, Ste Agathe-la-Bouteresse et Savigneux.

Le mardi 10 janvier les élèves de CM1 se sont déplacés au stade de Ste Agathe-la-Bouteresse pour un tournoi d'Ultimate-ballon qui s'est achevé dans la bonne humeur autour d'un bon goûter accompagné d'un cacao chaud. Quant aux élèves de CE2-CM2 c'est au gymnase de Savigneux que la rencontre hockey s'est déroulée.

Puis le jeudi 26 Avril ce fut aux Marcillois de recevoir leurs camarades de Pralong pour des jeux de pétanque au pied du château Ste Anne.

Enfin, nous nous retrouverons lors de la dernière rencontre de l'année à Pralong le 12 juin pour une grande randonnée.

Les élèves de cycle 3 ont également travaillé, en partenariat avec le CILDEA, sur le thème de l'énergie. Les temps forts de ce projet ont été la fabrication d'un chauffe-eau solaire et d'un moulin à eau ainsi que la visite du moulin des Massons à St Bonnet-le-Courreau. Messieurs Savatier (intervenant du CILDEA) et Vernay nous ont aussi expliqué le fonctionnement des panneaux photovoltaïques sur le toit de notre école.



ULTIMATE BALLON A ST AGATHE LA BOUTERESSE



APRES L'EFFORT LE RECONFORT DU GOUTER A MARCILLY



VISITE PLUVIEUSE AU MOULIN DES MASSONS



ON A FABRIQUE UN CHAUFFE- EAU SOLAIRE CHACUN

## D'après le poème « Les quatre éléments » de Claude Roy

### *Les quatre planètes*

Mars c'est éblouissant  
Jupiter c'est tournoyant  
La terre c'est peuplant  
Saturne c'est stupéfiant

Mars c'est palpitant  
Jupiter c'est puant  
La terre c'est excitant  
Saturne c'est stupéfiant

Mars c'est tournant  
Jupiter c'est différent  
La terre c'est bougeant  
Saturne c'est stupéfiant

*Kevin DUVERT*

### *Les quatre temps*

La Préhistoire c'est déplaisant  
L'Antiquité c'est révoltant  
Le Moyen Age c'est amusant  
Les Temps Modernes c'est excitant

La Préhistoire c'est enchantant  
L'Antiquité c'est méchant  
Le Moyen Age c'est galant  
Les Temps Modernes c'est excitant

La Préhistoire c'est embarrassant  
L'Antiquité c'est équilibrant  
Le Moyen Age c'est épatant  
Les Temps Modernes c'est excitant

*Emma BRETET*

### *Les sentiments*

La peur c'est mouillant  
L'envie c'est envoûtant  
L'amour c'est attirant  
Le malheur c'est décevant

La peur c'est angoissant  
L'envie c'est énervant  
L'amour c'est transportant  
Le malheur c'est décevant

La peur c'est apeurant  
L'envie c'est méchant  
L'amour c'est extravagant  
Le malheur c'est décevant

*Chloé CHAZAL*

### *Les quatre opérations*

L'addition c'est surprenant  
La soustraction c'est arrachant  
La multiplication c'est extravagant  
La division c'est divisant

L'addition c'est hilarant  
La soustraction c'est marrant  
La multiplication c'est méconnaissant  
La division c'est divisant

L'addition c'est vraiment mordant  
La soustraction c'est vraiment embrouillant  
La multiplication c'est vraiment énervant  
La division c'est divisant

Les maths c'est essoufflant  
Surtout quand on les lit en écoutant

*Léa FALCON*

### *Les quatre animaux*

Le canard c'est plonger  
Le chat c'est manger  
L'oiseau c'est nicher  
Le tigre c'est griffer

Le canard c'est nager  
Le chat c'est miauler  
L'oiseau c'est voler  
Le tigre c'est griffer

Le canard c'est voyager  
Le chat c'est attraper  
L'oiseau c'est gazouiller  
Le tigre c'est griffer

Et quels animaux restent que je n'ai pas écrits dans mon poème ?

*Théa VALERO*

### *L'envie de...*

#### *Les quatre planètes*

Mercure c'est bouillant  
Uranus c'est brillant  
Jupiter c'est géant  
Mars c'est colorant

Mercure c'est chauffant  
Uranus c'est grand  
Jupiter c'est surprenant  
Mars c'est colorant

*Lucas CHAZAL*

#### *Les sports*

Le basket c'est rebondissant  
Le tennis c'est éclatant  
Le foot c'est puissant  
La piscine c'est tout différent

Le basket c'est amusant  
Le tennis c'est bougent  
Le foot c'est avançant  
La piscine c'est tout différent

*Dimitri BRIAT*

L'envie de manger  
L'envie de jouer  
L'envie de dormir  
L'envie d'arrêter le temps  
L'envie de vacances  
L'envie de la plage  
L'envie de la mer  
L'envie de la fête  
L'envie de la joie  
L'envie de du paradis  
L'envie d'une vie parfaite

*Cyprien LARUE*

### ***Les quatre couleurs***

Le bleu c'est réchauffant  
Le rouge c'est marrant  
Le vert c'est rafraîchissant  
Le jaune c'est amusant

Le bleu c'est surprenant  
Le rouge c'est attirant  
Le vert c'est fatigant  
Le jaune c'est amusant

Le bleu c'est énervant  
Le rouge c'est rougissant  
Le vert c'est verdoyant  
Le jaune c'est amusant  
*Ariane GAUMON*

### ***Les quatre saisons***

L'été c'est embêtant  
L'automne c'est hilarant  
L'hiver c'est surprenant  
Le printemps c'est mouillant

L'été c'est rêvant  
L'automne c'est envolant  
L'hiver c'est blanc  
Le printemps c'est mouillant

L'été c'est souriant  
L'automne c'est énervant  
L'hiver c'est maintenant  
Le printemps c'est mouillant  
*Mathilde DEVEAUX*

### ***Les quatre fleurs***

La tulipe c'est danser  
La marguerite c'est chanter  
La jonquille c'est bouger  
La rose c'est espérer

La tulipe c'est escalader  
La marguerite c'est balayer  
La jonquille c'est sautiller  
La rose c'est espérer

La tulipe c'est embarquer  
La marguerite c'est réparer  
La jonquille c'est briller  
La rose c'est espérer  
*Mathilde MASSACRIER*

### ***Les quatre animaux***

La vache c'est bousant  
Le lapin c'est crottant  
Le cheval c'est galopant  
Le cochon c'est saucissonnant

La vache c'est traitant  
Le lapin c'est tuant  
Le cheval c'est trottant  
Le cochon c'est saucissonnant

La vache c'est mangeant  
Le lapin c'est excitant  
Le cheval c'est sautant  
Le cochon c'est saucissonnant

La vache c'est vachement  
Le lapin c'est sautant  
Le cheval c'est marrant  
Le cochon c'est saucissonnant  
*Marceau DELAUCHE*

### ***Les quatre couleurs***

Le bleu c'est encombrant  
Le vert c'est pour les paysans  
Le orange c'est brillant  
Le rouge c'est écœurant

Le bleu c'est noyant  
Le vert c'est verdoyant  
Le orange c'est étouffant  
Le rouge c'est écœurant

Le bleu c'est illuminant  
Le vert c'est vivant  
Le orange c'est bouffant  
Le rouge c'est écœurant

Le bleu c'est envoûtant  
Le vert c'est embêtant  
Le orange c'est habillant  
Le rouge c'est écœurant  
*Julie MASSACRIER*

### ***La joie de...***

La joie de vivre  
La joie de jouer  
La joie de parler  
La joie de travailler  
La joie d'écrire  
La joie de courir  
La joie de rêver  
La joie de voler  
La joie d'écouter  
La joie de lire  
La joie de la liberté  
La joie de rencontrer  
La joie de partir vers sa famille  
La joie de faire des cadeaux  
La joie de parcourir  
La joie d'escalader  
La joie de faire du sport  
La joie de faire ses adieux

*Faustine PANGAUD*

### ***Les quatre pays***

L'Italie c'est les spaghettis  
La Tunisie c'est joli  
Le Maroc c'est l'envie  
La France c'est Sarkozy

L'Italie c'est l'Italie  
La Tunisie c'est l'industrie  
Le Maroc c'est les tapis  
La France c'est Sarkozy

L'Italie c'est l'appétit  
La Tunisie c'est la Tunisie  
Le Maroc c'est riffi  
La France c'est Sarkozy  
*Faustine PANGAUD*

### ***Les quatre classes***

La petite section c'est trop bruyant  
Le CP c'est amusant  
Le CE1 c'est changeant  
Le CM2 c'est épuisant

La petite section c'est jouant  
Le CP c'est apprenant  
Le CE1 c'est multipliant  
Le CM2 c'est épuisant

La petite section c'est mignon  
Le CP c'est écrivant  
Le CE c'est incompetent  
Le CM2 c'est épuisant  
*Eloi GOUBY*

### ***Les quatre animaux***

Les chiens c'est marrant  
Les chats c'est roulant  
Les chevaux c'est hérissant  
Les dauphins c'est bondissant

Les chiens c'est aboyant  
Les chats c'est miaulant  
Les chevaux c'est hennissant  
Les dauphins c'est bondissant

Les chiens c'est sautant  
Les chats c'est fatigant  
Les chevaux c'est trottinant  
Les dauphins c'est bondissant  
*Léa VELUIRE*



### *Les quatre sports*

Le foot c'est marquer  
Le judo c'est tomber  
Le basket c'est marquer un panier  
Le tennis c'est envoyer

Le foot c'est jouer  
Le judo c'est s'amuser  
Le basket c'est transpirer  
Le tennis c'est s'éclater

Le foot c'est taper  
Le judo c'est chuter  
Le basket c'est s'échauffer  
Le tennis c'est passer

*Emmanuel LOMBARDI*

### *Les quatre endroits*

Les glaciers c'est fondant  
Les forêts c'est envahissant  
La campagne c'est touchant  
La chaleur c'est réchauffant

Les glaciers c'est tombant  
Les forêts c'est grandissant  
La campagne c'est verdoyant  
La chaleur c'est réchauffant

Les glaciers c'est gelant  
Les forêts c'est racinant  
La campagne c'est révoltant  
La chaleur c'est réchauffant

*Cyprien LARUE*

### *Les quatre fleurs*

La rose c'est piquant  
La tulipe c'est bougeant  
L'anémone c'est colorant.

La rose c'est vaillant  
La tulipe c'est craquant  
L'anémone c'est colorant.

La rose c'est rougissant  
La tulipe c'est violettant  
L'anémone c'est colorant.

Et quels sont les autres secrets  
De ces plantes si mystérieuses?

*Amandine CHARVET*

### *Les quatre saisons*

L'été c'est réchauffant  
L'hiver c'est refroidissant  
L'automne c'est énervant  
Le printemps c'est arrachant

L'été c'est amusant  
L'hiver c'est hilarant  
L'automne c'est colorant  
Le printemps c'est arrachant

L'été c'est rêvant  
L'hiver c'est blanc  
L'automne c'est embrouillant  
Le printemps c'est arrachant

L'été c'est excitant  
L'hiver c'est excellent  
L'automne c'est marrant  
Le printemps c'est arrachant

Et maintenant, je me demande bien ce qui se cache  
chez ses mystérieuses saisons.

*Sarah TUFFERY*

### *La peur de...*

La peur des exposés  
La peur des bilans  
La peur de la rentrée  
La peur de la maîtresse

La peur de pleurer  
La peur de rire  
La peur de décevoir  
La peur de mourir

La peur de se retrouver seul  
La peur de ne pas avoir d'amis  
La peur de se quitter  
La peur de...

*Chloé CHAZAL*

### *Le bonheur de...*

Le bonheur de s'amuser  
Le bonheur de rigoler  
Le bonheur de parler  
Le bonheur de marcher  
Le bonheur de bouger  
Le bonheur de danser  
Le bonheur de rencontrer  
Le bonheur de respirer  
Le bonheur de décorer  
Le bonheur de Noël

*Léa VELUIRE*



# TENNIS - CLUB



## MARCILLY PRALONG

### TSONGA A TERRE !

A l'heure d'écrire cet article, *Novak Djokovic* venait de se qualifier pour les ½ finales de Roland Garros en **sauvant 4 balles de match** contre *Jo-Wilfried Tsonga*.

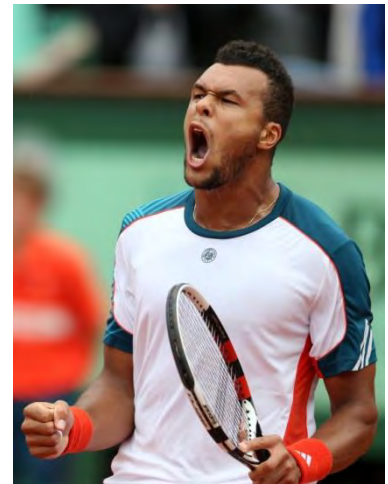
Il gagnait le droit de défier *le Grand Roger Federer* pour la revanche de l'année dernière dans ce qui fut peut-être le meilleur match disputé à Roland Garros.

Déjà tenant du titre des 3 autres tournois du Grand Chelem, il était encore en course pour réaliser l'exploit de détenir les 4 trophées.

Il restait quand même à battre *Roger Federer* et sans doute *Rafaël Nadal*, toujours le maître incontesté sur terre battue.

Peut-être l'a-t-il fait ! Peut-être pas !

En tout cas, quelle génération de champions de tennis nous avons en ce moment !



Chez les Dames, le tournoi était plus ouvert et pour l'instant, on ne voit pas une hiérarchie s'installer.

Alors on profite malgré tout de quelques exploits de nos françaises, certes sans suite, comme celui de *Virginie Razzano* qui a battu *Serena Williams* lors du 1<sup>er</sup> tour, à la 8<sup>ème</sup> balle de match.

### A L'ABRI !

Comme vous l'avez peut-être remarqué, un chalet a poussé à côté du tennis. Plus exactement derrière le tennis, vers le mur.

Cette construction a été possible grâce à la municipalité de Marcilly le Châtel.

Ce chalet est destiné principalement au stockage de matériel, spécialement celui utilisé pour l'Ecole de Tennis mais sera aussi sans doute apprécié lors de la réception des équipes en championnat de la Loire.

Accessoirement, il devrait aussi permettre de désencombrer certains garages.

Commencé au début du mois de mai, il a rapidement pris forme et il est quasiment déjà opérationnel.



Nous vous tiendrons informés lorsqu'il le sera complètement.

## QUELQUES RESULTATS

Le TC Marcilly Pralong et le TC Couzan Astrée avaient décidé de disputer les championnats de la Loire par équipes ensemble cette saison.

Nous l'avions signalé, cela permettait l'inscription d'un nombre d'équipes assez conséquent dans presque toutes les catégories.

Même s'il reste encore quelques rencontres à disputer en Seniors, il est l'heure de dresser un 1<sup>er</sup> bilan sportif.

- **Equipes Seniors « + de 35 ans » :**
  - **Equipe 1 Dames** – 2<sup>ème</sup> série : termine à la 1<sup>ère</sup> place avec 5 victoires.
  - **Equipe 2 Dames** – 3<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> de la poule avec 4 victoires et 1 défaite
  - **Equipe 1 Messieurs** – 2<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> avec 4 victoires et 1 défaite
  - **Equipe 2 Messieurs** – 3<sup>ème</sup> série : termine 5<sup>ème</sup> avec 1 victoire et 4 défaites
  
- **Equipes 15/16 ans Garçons**
  - **Equipe 1** – 2<sup>ème</sup> série : termine 3<sup>ème</sup> avec 1 victoire et 2 défaites
  - **Equipe 2** – 3<sup>ème</sup> série : termine 3<sup>ème</sup> avec 1 victoire et 2 défaites
  - **Equipe 3** – 4<sup>ème</sup> série : termine 4<sup>ème</sup> avec 3 défaites
  
- **Equipes 13/14 ans Garçons**
  - **Equipe 1** – 4<sup>ème</sup> série : termine 1<sup>ère</sup> de sa poule avec 2 victoires et se qualifie pour la phase finale. Défaite en ¼ finale.
  - **Equipe 2** – 4<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> avec 2 victoires et 1 défaite
  - **Equipe 3** – 4<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> avec 2 victoires et 1 défaite
  
- **Equipes 11/12 ans Garçons**
  - **Equipe 1** – 2<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> avec 2 victoires et 1 défaite
  - **Equipe 2** – 3<sup>ème</sup> série : termine 2<sup>ème</sup> avec 2 victoires et 1 défaite
  
- **Equipes 13/14 ans Filles**
  - **Equipe 1** – 2<sup>ème</sup> série : termine 3<sup>ème</sup> avec 1 victoire et 2 défaites
  
- **Equipes Seniors (championnats en cours)**
  - **Equipe 1 Dames** – 1<sup>ère</sup> série : avec 2 victoires et 2 défaites, l'équipe a assuré le maintien et jouera la 3<sup>ème</sup> place lors de la dernière journée
  - **Equipe 2 Dames** – 3<sup>ème</sup> série : maintien assuré avec 1 victoire, 1 nul et 1 défaite
  - **Equipe 1 Messieurs** – 1<sup>ère</sup> série : avec 2 victoires et 1 défaite, l'objectif du maintien est atteint. Avec 2 rencontres encore à disputer, l'équipe peut viser la 2<sup>ème</sup> place et pourquoi pas compter sur un faux-pas du leader pour espérer la 1<sup>ère</sup>.
  - **Equipe 2 Messieurs** – 2<sup>ème</sup> série : maintien assuré avec 1 victoire, 1 nul et 1 défaite
  - **Equipe 3 Messieurs** – 3<sup>ème</sup> série : 2 victoires et 1 défaite qui devraient permettre le maintien.

Des résultats plutôt bons, une ambiance également très bonne pour cette 1<sup>ère</sup> saison d'entente, l'expérience devrait être renouvelée la saison prochaine.

Une réunion aura bientôt lieu pour statuer.

## JUIN : PERIODE DES EXAMENS

Le TC Marcilly Pralong n'y coupe pas non plus.

En effet, l'Ecole de Tennis aura aussi son baccalauréat. Les tests de balle sont un moment très attendu par les enfants de l'Ecole de Tennis. Mais comme au bac, certains perdent leurs moyens avec la peur de mal faire.

Ce sont environ 40 enfants qui sont attendus pour passer ces tests qui se dérouleront le samedi 30 juin à partir de 9h30 sur le court de Pralong.

L'organisation n'étant pas encore complètement finalisée, il n'est pas impossible qu'une première session ait lieu le samedi 23 juin.



## C'EST L'ETE

Et oui, c'est l'été, et avec l'été, les cartes estivales arrivent aussi.

Comme chaque année, ces cartes estivales permettent l'accès aux courts de tennis de Marcilly et de Pralong pendant les mois de juillet et août à un tarif avantageux.

En effet, pour ces 2 mois, il en coûtera 15 € pour un enfant (- 18 ans) et 25 € pour un adulte. Ce serait quand même dommage de s'en priver, vous ne trouvez pas.

Ces cartes sont disponibles à partir du 1er juillet auprès de Thierry Vernay (04.77.97.49.18) ou Chantal Juquel (04.77.97.12.85).

Pour tout renseignement :

Contact : **Thierry Vernay** Château Gaillard **04.77.97.49.18**

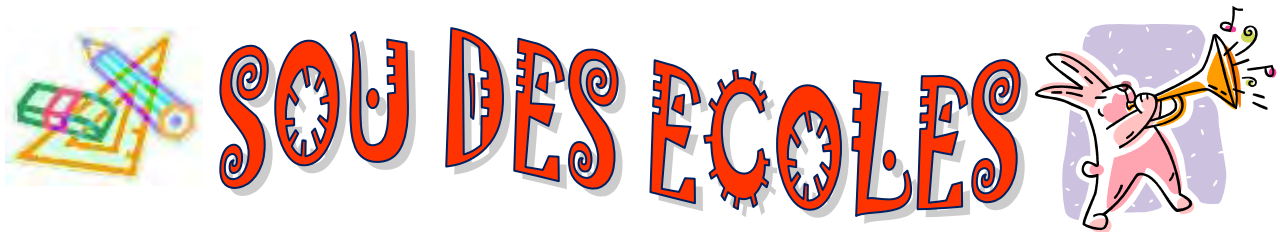
[thierryvernay@wanadoo.fr](mailto:thierryvernay@wanadoo.fr)

Site internet : [www.tcmarcillypralong.asso.fr](http://www.tcmarcillypralong.asso.fr)

### SOLUTIONS MARS 2012

#### 2. Sudoku médiéval

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V | I | O | P | E | S | T | N | L |
| L | S | P | O | T | N | I | E | V |
| E | N | T | I | V | L | O | S | P |
| T | V | L | N | S | I | P | O | E |
| P | O | N | T | L | E | V | I | S |
| I | E | S | V | P | O | N | L | T |
| N | L | V | E | O | T | S | P | I |
| S | P | I | L | N | V | E | T | O |
| O | T | E | S | I | P | L | V | N |



# SOUS DES ECOLES

## RETOUR SUR LES PROJETS EFFECTUES

- Sortie au château de Goutelas (des MS de Mme Bonnefoy aux CM2)
- Le moulin des Massons (classes des CM)
- Cirque : les classes de Mmes Chapot, Bonnefoy et Bartholin ont assisté à une séance du cirque PINDER à Roanne, suivie d'une journée à l'école du cirque de Chambéon.



## DATES A RETENIR

\* **Le 19 juin 2012** se déroulera la *Fête de fin d'année*.

Spectacle proposé par les institutrices et présenté à l'occasion de la fête de la musique.....

Le spectacle commencera à 18H00.

Un plateau repas (réservé préalablement) sera servi à l'issue de la représentation et la soirée se poursuivra *en musique*.



\* **Jeudi 5 juillet** : *Vive les vacances !!!*

Goûter de fin d'année offert aux enfants de l'école suivi de *la kermesse..... !!!*





# Comité des fêtes

## FETE PATRONALE

20, 21 et 22 JUILLET 2012

*Le Programme sera le suivant :*

### Vendredi 20 juillet

*Le soir*

De 18h à 22h distribution des brioches

A partir de 18h30 concours de pétanque (au stade)



### Samedi 21 juillet

*Sur la journée* distribution des brioches

*Le soir à partir de 22h*

Retraite aux flambeaux avec la Batterie Fanfare d'Essertines en Donzy

Bal des jeunes (gratuit) avec ECLIPSE



### Dimanche 22 juillet

*Le matin :*

*A partir de 11h*

Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après-midi.

*A partir de 11h30*

Vin d'honneur offert par la mairie

*L'après- midi*

*A partir de 16h*

Défilé de chars réalisés par différents hameaux avec la PENAS de St SIXTE

*A partir de 17h*

Spectacle « BASKET ACROBATIQUE »



*Vers 19h00*

Possibilité de prendre un repas : Paella ou Tartiflette

*Vers 22h00*

Feu d'artifice (offert par la mairie)



*Vers 22h30*

Bal musette avec le même orchestre que l'année

dernière

**Orchestre de « Maurice MOINE »**

# Groupe Vocal

## RETROSPECTIVES

C'était cette année la 10<sup>ème</sup> rencontre musicale.

**Le 20 avril**, encore une fois, l'église était bien pleine pour écouter un programme varié proposé par les trois chorales :

- « *Eclats de voix* » de Montbrison
- « *Méli-Mélodie* » du Pays de Montfaucon
- « *Le groupe Vocal* » de Marcilly

A la suite du concert, une petite collation préparée par les choristes de Marcilly et la Municipalité était proposée aux chanteurs des trois chorales. Les marcillois ont montré qu'ils étaient aussi bons en cuisine qu'au chant choral.



*Trois chorales pour un chant commun*



**Le 7 juin**, nous étions invités par l'Office de Tourisme de Boën pour une rencontre « chorales et poésie » à l'église de Saint Laurent Rochefort.

## LES PROCHAINES SORTIES

**Le 12 octobre** nous serons à Saint Georges Hauteville pour le Téléthon

**Le 24 novembre** nous sommes invités à Saint Etienne par la Chorale « Terra Canto »

**Le 30 novembre** nous chantons pour le Téléthon à l'église Notre Dame à Montbrison

**Le 19 avril 2013**, Concert à l'église de Marcilly pour la 11<sup>ème</sup> rencontre musicale

**Le 8 juin 2013**, nous irons rencontrer Méli Mélodie en Auvergne

## LA REPRISE

Le Groupe Vocal prend des vacances.

**La reprise se fera le 14 septembre à 20h30 à l'école.**

Nous repartons sur un nouveau répertoire. Si vous avez envie de chanter, c'est le bon moment pour nous rejoindre.

(renseignements : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 – jean.vernay@wanadoo.fr)

# LES AMIS DU TAROT

Les AMIS  
Marcilly-le-Châtel  
du TAROT

Le club compte à ce jour 29 adhérent(e)s avec une fréquentation qui a pratiquement doublé depuis l'installation à la salle Amasis en 2005. Nous invitons surtout les adhérentes à venir nous rejoindre car la parité est loin d'être respectée. Par contre les dames des sociétaires étaient bien présentes pour la soirée restaurant qui a eu lieu le 21 avril au relais du Châtel, ce qui nous laisse à penser qu'elles préfèrent manger les grenouilles que chasser le petit !!!

Si vous voulez rejoindre le club, sachez qu'il vous suffit de vous présenter le vendredi soir à 20 h 30 à la salle Amasis (à côté de la bibliothèque, derrière la poste. La cotisation est fixée à 10 euros pour l'année civile et vous venez uniquement quand vous en avez envie. Le club n'est pas ouvert uniquement aux personnes de Marcilly, nous avons des adhérents de plusieurs communes environnantes.

Voici les dates à retenir pour cette fin d'année 2012

- **10 novembre** : soirée tarot : 3 parties + collation
- **7 - 8 décembre** : Téléthon.



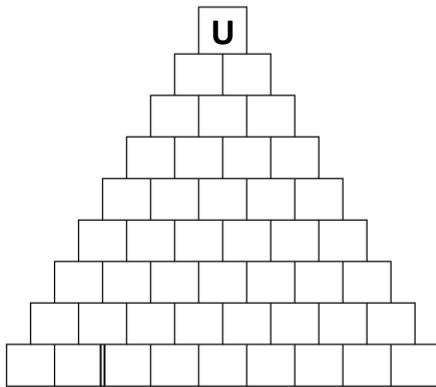
Les AMIS  
Marcilly-le-Châtel  
du TAROT



# LES JEUX DE L'ECUREUIL

Par Robert DURIS

## 1. Pyramide marcilloise



note  
hors de combat  
notre château en a plusieurs  
pour filer la laine  
garnir d'isolant  
encercla  
cuisine ambulante  
**Croix proche de l'école**

## 2. Casse-tête : trouver toujours 15 en retranchant un nombre à un autre

|    |    |    |    |
|----|----|----|----|
| 78 | 32 | 53 | 76 |
| 32 | 72 | 29 | 59 |
| 14 | 47 | 61 | 93 |
| 68 | 17 | 44 | 87 |

## 3. Mot mystère historique : en utilisant toutes les lettres des deux mots ci-dessous, trouver un mot répondant à la définition suivantes : « Ils ont été abolis en 1789 »

GIVRE + PILES = - - - - -

## 4. Château de quartiers marcillois : Compléter la grille de mots verticaux, qualifiant des quartiers d'ICI en partant des lettres numérotées du mot écrit dans la colonne de droite. Une lettre a toujours le même nombre.

|          |          |          |          |          |          |          |          |          |           |           |           |           |           |           |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|          |          |          |          | <b>5</b> |          | <b>7</b> |          | <b>9</b> |           | <b>11</b> |           |           |           |           |
|          |          |          |          | 5        | <b>6</b> | 10       | <b>8</b> | 16       | <b>10</b> | 8         |           |           |           |           |
|          |          |          |          | 18       | 8        | 4        | 1        | 2        | 15        | 4         |           |           |           |           |
| <b>1</b> |          | <b>3</b> |          |          |          |          |          |          |           |           |           | <b>13</b> |           | <b>15</b> |
| 3        | <b>2</b> | 11       | <b>4</b> | 13       | 6        | 15       | 2        | 1        | 6         | 12        | <b>12</b> | 3         | <b>14</b> | L<br>1    |
| 7        | 9        | 13       | 11       | 1        | 1        | 2        | 26       | 4        | 24        | 5         | 10        | 4         | 15        | A<br>2    |
| 2        | 13       | 3        | 4        | 6        | 13       | 12       | 2        | 18       | 13        | 2         | 2         | 15        | 2         | C<br>3    |
| 26       | 11       | 7        | 22       | 15       | 12       | 25       | 15       | 20       | 12        | 18        | 18        | 26        | 17        | O<br>4    |
| 6        | 4        | 4        | 6        | 13       | 6        | 13       | 13       | 13       | 6         | 26        | 15        | 6         | 2         | T<br>5    |
| 5        | 12       | 12       | 5        | 6        | 20       | 12       | 12       | 6        | 5         | 6         | 6         | 20        | 5         | E<br>6    |

## 5. A tue-tête : Cinq personnes se rencontrent, chacune serre la main des autres. Combien de poignées de mains seront échangées ?

# DATES A RETENIR

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Lundi 2 juillet :</b>       | Coupure générale du réseau d'eau potable   |
| <b>Jeudi 5 juillet :</b>       | Kermesse du Sou des Ecoles   |
| <b>20 – 21 – 22 juillet :</b>  | Fête locale  |
| <b>Jeudi 26 juillet :</b>      | Sortie Aînés Ruraux au Lac Chambon   |
| <b>Vendredi 7 septembre :</b>  | A partir de 8h, confection pâtés aux pommes (Marche)   |
| <b>Dimanche 9 septembre :</b>  | Marche des vendanges   |
| <b>Vendredi 14 septembre :</b> | Assemblée Générale Familles Rurales 18h30, salle du cuvage Césarde<br>Reprise répétitions Groupe Vocal 20h30 |
| <b>Mardi 18 septembre :</b>    | Remise articles « Ecureuil »   |
| <b>Jeudi 27 septembre :</b>    | Aînés Ruraux : sortie grenouilles Mizérieux  |
| <b>Jeudi 11 octobre :</b>      | Agrafage « Ecureuil » 20h mairie   |
| <b>Dimanche 14 octobre :</b>   | Thé dansant Aînés Ruraux   |
| <b>Lundi 22 octobre :</b>      | Don du sang  |
| <b>Samedi 10 novembre :</b>    | Soirée Tarot   |